



LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DES EMPLOIS ET PARCOURS PROFESSIONNELS POUR LES ENCADRANTS

Les évolutions organisationnelles que connaît le secteur sanitaire, social et médico-social nécessitent en permanence un réajustement de ses orientations stratégiques et de l'offre de service. Réussir cette transformation requiert agilité et innovation, en vue de favoriser le développement de prestations inclusives, de nouvelles missions, et l'enrichissement des compétences des professionnels.

L'évolution de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) en Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) rend la démarche plus dynamique en intégrant la notion de parcours professionnel là où la GPEC se limitait à la planification des besoins en effectifs et compétences de l'institution.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Situer les enjeux de la GEPP
- Intégrer dans ses pratiques managériales les méthodes de la GEPP
- Engager la réflexion sur la politique RH par la GEPP

Programme :

➤ Le cadre juridique de la GEPP

- Les éléments clefs de la législation en matière de formation professionnelle
- Les 3 lois à l'origine de la GEPP : les lois Borloo (2005) et Rebsamen (2015) et les Ordonnances Macron (2017).

Le vocabulaire de la GEPP

- Les outils : diagnostic RH, entretiens, fiche de postes, fiche de fonction, référentiel emplois / compétences, cartographie des métiers
- La notion de compétences : décomposition de la compétence, lien référentiel de compétences / référentiel activités / référentiel formation

➤ La mise en place d'une GEPP

- Les dispositifs spécifiques : salariés exposés à des ruptures de parcours
- Le plan de développement des compétences
- Les étapes : état des lieux, objectifs stratégiques, plan d'action

Public

Cette formation s'adresse à tout cadre de l'intervention sociale ou médico-sociale en prise de fonction



Méthodes pédagogiques mobilisées

- Apports théoriques, pratiques, méthodologiques et conceptuels
- Exercices pratiques et regards croisés, Etudes de cas concrets

Modalités d'évaluation et validation

- Evaluation diagnostique à l'entrée en formation (questionnaire)
- Evaluations sommatives à la fin de la formation
- Evaluation de la satisfaction des participants

Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)



En cas de besoins spécifiques, nous en informer (formationcontinue@eests.org) la demande sera transmise au référent handicap.

Inscription

- sur le site internet www.eests.org (bulletin d'inscription à télécharger à retourner à formationcontinue@eests.org)
- par téléphone les mardi et jeudi : 06 78 37 37 69 ou 03 20 93 93 44

Informations complémentaires



Durée / Dates

Durée : 1 journée, soit 7 heures

Dates formation : à déterminer en 2025



Lieux

EESTS Lille Métropole :
22 rue Halévy - 59000 LILLE
03.20.93.76.16

Possibilité d'intervenir sur terrain employeur

Voie d'accès

Formation continue

Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les stagiaires sont des professionnels issus du champ de l'éducation spécialisée, de l'action sociale et médicosociale, des travailleurs sociaux en exercice et des cadres pédagogiques de notre centre de formation. Chaque formateur détient des savoir-faire issus de ses expériences de terrain et des compétences qu'il mobilise au service de l'accompagnement des étudiants /stagiaires.



Coût

Nous contacter

Devis sur simple demande